

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je crois que cela est très raisonnable. La même règle existe-t-elle dans les autres départements ?

M. BOWELL: Oui.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je croyais que le département de l'honorable député différerait peut-être de quelques-uns des autres.

M. BOWELL: Cela s'appliquerait aux cas des examens pour promotion. Ensuite nous avons les examens spéciaux pour les examinateurs, les mesuriers et autres officiers de ce genre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je remarque dans le cinquième article que l'honorable monsieur a demandé l'an dernier un crédit pour deux commis de première classe; maintenant il demande un crédit pour un commis de première classe. Est-ce qu'il s'agit d'un décès ou d'une mise à la retraite ?

M. BOWELL: Il s'agit de M. Grant, qui bien qu'étant comparativement jeune, était dans une condition de santé telle que, sur le certificat de son médecin ici, ainsi que d'un médecin de New-York, il a été mis à la retraite. Le poste n'a pas encore été rempli, bien que le travail qu'il faisait autrefois est maintenant fait par un commis de troisième classe. M. Grant avait obtenu son rang par droit d'ancienneté.

M. GAULT: Je crois que le ministre des douanes mérite des éloges pour l'économie dont il fait preuve dans l'administration de son département. De fait, je trouve qu'il pousse l'économie trop loin, et que s'il dépensait \$20,000 de plus ce serait très avantageux pour le pays.

M. MITCHELL: Je crois que l'honorable monsieur pourrait se montrer un peu plus libéral lorsqu'il s'agit de régler les réclamations qui lui sont présentées. J'ai en quelque chose à faire avec des réclamations qui lui ont été présentées, et je l'ai trouvé raide comme un clou.

M. GUILLET: J'ai la même plainte à faire.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: En vertu de la doctrine des moyennes, je crois pouvoir dire que l'économie de l'honorable monsieur ne fait que compenser la prodigalité dont on fait preuve ailleurs.

Dépense du directeur général des postes.....\$147,330.00

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je me rappelle combien l'on nous a malmenés parce que nous demandions \$87,000 pour ce service il y a quelques années, lorsque nous n'avions que quatre-vingt-douze commis. Nul doute qu'il y a eu une grande augmentation dans les affaires du Nord-Ouest, mais je erois qu'un bataillon de 171 commis et un crédit de \$147,330 constituent une augmentation hors de proportion, avec l'augmentation de la besogne départementale depuis quatre ou cinq ans. Je remarque dans les comptes publics que 30 ou 40 surnuméraires ont été employés dans le département l'année dernière.

M. CARLING: Il n'y a pas eu un seul surnuméraire d'employé au département l'an dernier. Ceux de 1882-83 ont été faits permanents l'an dernier.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je suis heureux d'apprendre cela. L'honorable monsieur voudra-t-il expliquer la nécessité d'ajouter les autres articles.

M. CARLING: Il n'y a pas de nouvelles nominations, à l'exception des commis de dernière classe qui commencent à un salaire de \$400 par année. Les dix nouveaux commis ont été nommés à cause de la grande augmentation dans la besogne du département. Pas moins de 1,000 nouveaux bureaux de poste ont été établis depuis cinq ans. Ceci, joint à l'augmentation générale des affaires, l'ouverture de nouvelles routes postales au Nord-Ouest, l'augmentation du

nombre d'entreprises adjudgées pour l'expédition des malles dans les diverses parties du pays, et l'augmentation des caisses d'épargnes, explique l'augmentation de la dépense. L'augmentation du revenu du département, l'année dernière, a dépassé un peu la somme de \$200,000.

M. HESSON: Je suis surpris que l'augmentation n'ait pas été plus considérable et que l'honorable monsieur ait pu conduire son département au moyen de salaires beaucoup plus réduits que ceux des autres départements.

Je suppose qu'il a besoin de trouver chez son personnel autant d'intelligence et d'expérience qu'il est nécessaire d'en trouver chez les employés de la même classe dans les autres départements, vu que la besogne de son département est identifiée à tous les intérêts du pays. Cet état de chose est très satisfaisant, vu l'augmentation qui doit avoir eu lieu dans la besogne du département des postes, depuis cinq ou dix ans, et l'augmentation du revenu que nous retirons du département.

Je crois que le directeur général des postes est même un peu trop économe. Quelques-uns des officiers de son département travaillent très arduement et sont pauvrement payés.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je ne m'accorde pas tout à fait avec l'honorable monsieur. Apparemment, la besogne du département n'a augmenté que de 25 pour 100, bien qu'il doive être possible d'administrer un montant considérable de besogne pour un peu moins en proportion d'un montant moins considérable.

Département de l'agriculture..... \$44,695.00

M. McLELAN: A part les augmentations en vertu de la loi, la seule augmentation du personnel est la nomination d'un commis de 3e classe dans la quatrième division à un salaire de \$350.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quels sont les devoirs du monsieur qui est décrit comme étant attaché ?

M. McLELAN: Je ne puis donner une explication plus ample que celle que j'ai donnée, mais j'ose dire que le ministre qui est chargé du département et qui est maintenant absent pour cause de maladie pourra en donner d'autres lors du concours. Je vais le prendre en note afin d'attirer son attention sur ce point.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: L'honorable ministre des finances sait-il si la division du recensement et de la statistique a été créée spécialement pour voir aux affaires du recensement? Je crois que le crédit a été d'abord demandé sous cette forme l'année dernière. Quelques-uns de ces titres nous sont peu familiers, *Officier de la statistique et attaché* sont de nouveaux titres.

Sir LEONARD TILLEY: Mon impression est qu'un attaché est un homme qui comprend les langues étrangères; mais nous fournirons les renseignements lors du concours. L'officier de la statistique est employé à la recherche des statistiques relatives à la santé publique.

16. Département de la marine et des pêcheries. \$36,142.50

M. McLELAN: Toutes ces augmentations sont faites en vertu de la loi.

17. Département des travaux publics..... \$47,790.00

Sir HECTOR LANGEVIN: L'augmentation de \$1,360 est composée de deux items: \$960 pour les augmentations ordinaires autorisées par la loi, et \$400 pour augmenter de \$200 chacun les appointements de l'ingénieur en chef et de l'architecte en chef.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ces augmentations sont-elles faites en vertu d'une autorisation spéciale ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Les appointements de ces messieurs sont fixés par arrêté du conseil, sujet à la sanc-